

Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH)



Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids :
Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

13 Août 2020

Sommaire

	<i>Résumé du rapport</i>	2
I.	INTRODUCTION	3
II.	METHODOLOGIE	3
III.	PRESENTATION DE CITE SOLEIL	3
IV.	ZOOM SUR L'HISTOIRE RECENTE DE <i>CITE SOLEIL</i>	4
	<i>a) Démantèlement de gangs opérant jadis à Cité Soleil</i>	6
	<i>b) Pacification de Cité Soleil</i>	8
	<i>c) Utilisation des gangs armés pour la réalisation de programmes sociaux</i>	8
V.	EVENEMENTS ANTERIEURS	9
VI.	LES FAITS	11
VII.	BILAN	12
	a) Personnes assassinées	13
	b) Personnes disparues	19
	c) Femmes et Filles Violées	22
	d) Personnes blessées	23
	e) Maisons incendiées	25
VIII.	VERSIONS DES AUTORITES RENCONTREES DANS LE CADRE DE CETTE ENQUETE	25
	a) Versions des autorités policières	25
	b) Versions des autorités judiciaires	27
	c) Versions des personnalités de <i>Cité Soleil</i>	27
IX.	SITUATION ACTUELLE A CITE SOLEIL	28
X.	COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS	28

Résumé du rapport

1. Interpellé par les dernières attaques armées enregistrées à *Cité Soleil*, le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) a diligenté une enquête du 30 juin au 8 août 2020, dont les résultats sont présentés dans ce rapport pour l'élaboration duquel, l'organisation s'est entretenue avec des autorités policières, des autorités judiciaires, des notables de *Cité Soleil* ainsi que 108 victimes et proches de victimes.
2. Les témoignages et analyses de toutes les personnes rencontrées révèlent que la terreur est de nouveau installée dans la cité, avec la complicité des autorités au pouvoir : Assassinats, embuscades, prises d'otages, viols collectifs, incendies de maisons, raids, détournements de véhicules de transport en commun : la population de *Cité Soleil* vit une violence ininterrompue.
3. Le bilan des pertes humaines enregistrées est énorme : du 1^{er} juin 28 juillet 2020, au moins 111 personnes ont été assassinées, 48 personnes sont portées disparues et 20 autres ont été blessées par balles. 18 femmes et filles ont été violées à plusieurs reprises par des bandits armés. Au moins 5 véhicules de transport en commun ont été interceptés et 6 maisons incendiées.
4. Pour leur part, les autorités policières ne disposent pas de matériels adéquats et suffisants pour se mesurer aux bandits lourdement armés : des 15 véhicules blindés acquis en 2019 pour faciliter les interventions policières dans les quartiers placés sous le contrôle des bandits armés, 9 sont déjà en panne. De plus, sans véhicules pour effectuer des patrouilles, sans armes et munitions suffisantes : les policiers affectés aux commissariats, sous-commissariats et antennes de police de *Cité Soleil*, totalement livrés à eux-mêmes, ont dû à deux reprises abandonner leur poste, pour sauver leur vie.
5. La Justice ne joue dans la cité qu'un rôle de figurant, les riverains n'ayant pas le droit de la solliciter, sans l'autorisation préalable des chefs de gangs armés et sous peine de sanctions sévères.
6. Aujourd'hui, à la publication de ce rapport, la situation à *Cité Soleil* est tendue, la guerre n'étant pas finie. Il ne se passe pas de jour sans qu'on n'enregistre des actes attentatoires aux vies et aux biens car, le G-9 jouissant de la bénédiction et de la protection des autorités au pouvoir, s'est promis de s'emparer de tous les quartiers de *Cité Soleil*, au bénéfice du pouvoir en place.
7. Dans le but de mettre fin à la violence armée qui fait rage à *Cité Soleil*, le RNDDH recommande aux autorités :
 - De mettre fin à la protection des gangs armés ;
 - D'arrêter et de traduire par devant les autorités de jugement, tous les membres des gangs armés ainsi que leurs protecteurs ;
 - D'enquêter sur les véhicules blindés de la PNH impliqués dans les attaques armées ;
 - De prendre des sanctions à l'encontre des policiers qui entretiennent des relations avec le G-9 ou tous autres gangs armés ;
 - De fournir les moyens adéquats et suffisants à l'institution policière ;
 - D'organiser des patrouilles dans tous les quartiers de *Cité Soleil*, notamment à *Belekou*, *Nan Boston* et *Nan Brooklyn* dans le but de dissuader les fauteurs de trouble ;
 - D'assurer une rotation régulière et un changement du personnel policier affecté aux commissariats, sous-commissariats et antennes de *Cité Soleil*.

Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids :

Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

RNDDH – Rapport/A2020/No8

I. INTRODUCTION

1. Depuis la fin du mois de mai 2020 et jusqu'à la publication du présent rapport, *Cité Soleil* est le théâtre de violences armées, les hostilités étant déclarées ouvertes entre plusieurs gangs armés pour le contrôle des quartiers qui ne se sont pas alliés au G-9.
2. Chaque jour, dans les médias de la capitale ainsi que sur les réseaux sociaux, des informations plus alarmantes les unes que les autres, font état d'assassinats par balles, de viols collectifs de femmes et de filles, d'attaques armées, de détournements de camionnettes de transport en commun, d'incendies de maisons, etc.
3. Interpellé par cette situation, le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) a diligencé une enquête du 30 juin au 8 août 2020. Il se propose de partager avec ceux et celles intéressés par la question, les conclusions de ses investigations.

II. METHODOLOGIE

4. Dans le cadre de son enquête autour des événements sanglants à *Cité Soleil*, le RNDDH s'est rendu à plusieurs reprises sur les lieux et s'est entretenu avec des responsables des institutions suivantes :
 - Brigade de Protection des Mineurs (BPM) ;
 - Direction Centrale de la Police Administrative (DCPA) ;
 - Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) ;
 - Direction Départementale de l'Ouest / Police Nationale d'Haïti (DDO/PNH) ;
 - Parquet près le Tribunal de Première Instance de *Port-au-Prince* ;
 - Tribunal de paix de *Cité soleil*.
5. Le RNDDH a aussi recueilli les témoignages, points de vue et analyses de :
 - Jean Joseph ENOCK, Pasteur ;
 - Janéus JOEL, ex-maire assesseur de *Cité Soleil* et actuel agent intérimaire de l'Exécutif ;
 - Michaëlle SEVIGNE, déléguée de ville de *Cité Soleil* ;
 - *Cent huit* (108) victimes et proches de victimes de *Cité Soleil*.

III. PRESENTATION DE CITE SOLEIL

6. Situé dans l'arrondissement de *Port-au-Prince*, *Cité Soleil*¹ fait partie des vingt (20) communes formant le département de l'Ouest. Elle est divisée en deux (2) sections communales : *Varreux 1* et *Varreux 2* qui totalisent une superficie de 21.8 kilomètres carrés. Ces deux (2) sections communales forment les trente-quatre (34) anciens quartiers de la cité qui, en raison de sa nouvelle configuration, sont aujourd'hui réduits à vingt-neuf (29).

¹ Rapport sur les événements survenus à *Cité Soleil* le 16 octobre 2015, RNDDH, Rap/A15/No09, 20 novembre 2015

7. En mai 2015, la population de *Cité Soleil* était estimée par l'*Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatiques* (IHSI) à deux cent soixante-cinq mille soixante-douze (265.072) habitants.

8. Sur le plan administratif, *Cité Soleil* accueille un (1) Tribunal de paix, une Mairie, un (1) Office de l'état civil et six (6) postes de police. Il s'agit d'un (1) commissariat situé au *Boulevard des Amériques* encore connu sous le nom de route 9, de trois (3) sous-commissariats – le sous-commissariat *Duvivier*, le sous-commissariat *Sierra 2* et le sous-commissariat situé entre *Soleil 17 et 19*, dont le bâtiment flambant neuf n'a jamais été utilisé – et de deux (2) antennes de police installées respectivement à *Carrefour-Drouillard* et non loin de la *Station des Gonaïves*.

9. Une très grande partie de la population de *Cité Soleil* vit dans la zone défavorisée où les logements sont insalubres. En effet, les taudis sales, non aérés, non éclairés, construits avec des morceaux de bois et de tôle disparates ne disposent pas, pour la plupart, de lieux d'aisance², portant les personnes qui y habitent, à déféquer à même le sol ou dans des sachets en plastique. Et, l'environnement de la cité se caractérise par des piles d'ordures et de boue souvent formées par le débordement des eaux de pluie et des canaux non curés.

10. Sur le plan de la santé, la population de la cité est desservie par la *Maternité Isaïe Jeanty*, par l'*Hôpital Sainte Catherine*, par *Love and Hope* et quelques centres de santé privés. Le personnel médical qui y est affecté, travaille dans des conditions difficiles, en butte à l'insécurité et sans le matériel adéquat.

11. Les services publics d'éducation sont sinon inexistants, du moins très limités.

12. La commune compte deux (2) marchés, l'un situé à *Bois-Neuf*, sur l'autoroute et l'autre, entre *Soleil 16 et 17*, à l'entrée de *Nan Brooklyn*.

13. Sur le plan politique, *Cité Soleil* est très active depuis son élévation au rang de commune car elle constitue depuis une municipalité et compte aussi un siège à la *Chambre des députés*.

IV. ZOOM SUR L'HISTOIRE RECENTE DE CITE SOLEIL

14. *Cité Soleil* a été créée vers les années 1960 et portait le nom de *Cité Simone*, nom qu'elle a gardé jusqu'à la chute de Jean Claude DUVALIER.

15. Même si à l'époque, elle était relativement propre, *Cité Soleil* dans sa grande partie, a toujours accueilli des personnes qui avaient du mal à s'en sortir et qui pour la plupart, avaient migré à *Port-au-Prince* en quête d'un travail. Elle s'est peu à peu changée en un grand bidonville où se réfugient tous ceux qui ne peuvent faire face aux prix de plus en plus exorbitants des loyers dans les autres quartiers de la capitale.

16. Dès sa création, *Cité Soleil* s'est positionnée sur l'échiquier politique d'une part, parce que plusieurs candidats utilisent les conditions inhumaines de vie de cette frange de la population pour asseoir leur capital politique d'autre part, parce que les citoyens-nes font effectivement face à de grandes difficultés et sont pour la plupart conscients que le changement tant souhaité passe

² Port-au-Prince et ses bidonvilles Par Jean-Claude Roc ; <http://redtac.org/possibles/files/2017/03/vol41no1-Roc.pdf>

par la mise en œuvre de politiques publiques ciblées, tenant compte des spécificités et des besoins de cette population.

17. En 1991, après sa montée au pouvoir, le président d'alors de la République Jean Bertrand ARISTIDE a fondé l'*Organisation Famni Lavalas*. Depuis, *Cité Soleil* a constitué un bastion pour ce parti politique. Cette impression va se renforcer lorsque le 13 mai 2002, *Cité Soleil* a été élevée au rang de commune par une Loi adoptée sous la 2^{ème} présidence de Jean Bertrand ARISTIDE. Et, devenue la huitième circonscription électorale de l'arrondissement de *Port-au-Prince*, dans le département de l'Ouest, *Cité Soleil* accueille un électorat important.

18. Entre 2001 et 2002, les chimères sont apparues. Il s'agit d'hommes qui vivaient pour la plupart à *La Saline*, au *Bel-Air* et à *Cité Soleil*. Excessivement zélés, ils ont été armés par les autorités étatiques d'alors dans le but de s'en prendre aux anti-Lavalas et de défendre farouchement le président Jean Bertrand ARISTIDE en semant la terreur dans la capitale : des assassinats de personnes qui revenaient de la banque, des cas d'extorsion d'argent, de fouilles de véhicules de transport en commun, mais aussi des exécutions ainsi que des enlèvements suivis de séquestration contre rançon, étaient à l'époque très fréquents.

19. Plusieurs bandits armés qui vivaient à *Cité Soleil*, sont devenus très célèbres en raison de leur implication dans la perpétration des actes criminels susmentionnés. On se rappelle encore de :

- William BAPTISTE, alias Ti Blanc ;
- Alain CADET, alias Pinochet ;
- Franco CAMILLE ;
- Ronald CAMILLE alias Ronald Cadav ;
- Junior CHARLES alias Yoyo Piman ;
- Emmanuel CORIOLAN alias Dom Laj ;
- Amaral DUCLONA ;
- Evens JEUNE alias Evens Ti kouto ;
- Pierre Richard MELLIS, alias Kanson Fè ;
- Bélonny PIERRE connu encore sous le nom de Bélonny EMALYSE ;
- Johnny PIERRE LOUIS alias Ti Bazil ;
- Robenson THOMAS alias Labanyè ;
- Emmanuel WILME alias Dread Wilme.

20. Cette liste de bandits ayant, pendant un certain temps, semé le deuil à *Cité Soleil*, n'est pas exhaustive. Cependant, plusieurs d'entre eux entretenaient des liens étroits avec d'autres bandits opérant à *Delmas* et à *Tabarre*, deux (2) communes juxtaposées à *Cité Soleil*. Ceci les rendait très puissants.

21. Le 30 septembre 2004, après le départ pour l'exil de Jean Bertrand ARISTIDE, nombreux de ces bandits armés ont lancé l'*Opération Bagdad* et ont mis *Port-au-Prince* à feu et à sang. Des personnes enlevées ont été séquestrées et violées à *Cité Soleil*. De fortes rançons y ont été livrées pour la récupération des victimes d'enlèvement ou souvent, de leur cadavre.

Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids :

Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

RNDDH – Rapport/A2020/No8

22. Plus que jamais, *Cité Soleil* ainsi que d'autres zones stratégiques dans le département de l'Ouest ont été classées *zones rouges* tant les risques en matière de sécurité étaient élevés.

a) Démantèlement de gangs opérant jadis à Cité Soleil

23. De septembre 2004 à septembre 2005, à la faveur de l'*Opération Bagdad* et de la dégradation générale de la situation sécuritaire du pays, au moins *mille trente-et-une* (1031)³ personnes ont été tuées, dont *soixante-treize* (73) policiers. *Deux cent-treize* (213) cas de viols collectifs⁴ ont été déclarés par les victimes.

24. L'année 2006 a aussi été marquée par des atrocités criminelles : kidnappings, assassinats, viols. Au cours de cette année, la situation était tellement critique que plusieurs établissements scolaires au niveau de l'aire métropolitaine de *Port-au-Prince* ont été obligés, prématurément, de fermer leurs portes. Au moins *cinq cent quarante-quatre* (544) cas de kidnapping, *sept cent quatre-vingt-un* (781) cas d'assassinats dont *quarante-et-un* (41) policiers ont été enregistrés. *Vingt-quatre* (24) cas de viols collectifs pour la plupart ont été déclarés à l'*Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti* (HUEH). A chaque fois, *Cité Soleil* a été indexée comme étant le repaire des bandits impliqués dans la perpétration de ces exactions.

25. La passivité des nombreux agents de la *Mission des Nations-Unies pour la Stabilisation en Haïti* (MINUSTAH) alors présents sur le sol haïtien depuis 2004, dont des militaires et des policiers se déplaçant à bord de blindés, a été dénoncée. C'est ainsi qu'à la fin de l'année 2006 et au cours de la première partie de l'année 2007, la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) et la MINUSTAH ont mené un ensemble d'opérations à *Cité Soleil* dans le but d'en chasser les bandits armés. Voici quelques exemples de ces opérations :

- Le 26 décembre 2006, à *Bois Neuf*, une partie du fief de Belony PIERRE a été détruite et *cinq* (5) présumés membres de ce gang ont été blessés par balles lors des échanges de tirs avec la force onusienne ;
- Le 5 janvier 2007, Edner PIERRE alias Zachary, responsable de la cellule kidnapping au sein du gang armé dirigé par Belony PIERRE a été arrêté à *Bois Neuf*.
- Le 11 mars 2007, la MINUSTAH a procédé à l'arrestation de *trente* (30) membres de gangs armés qui habitaient et opéraient dans les quartiers de *Linteau* et de *Ti Ayiti* à *Cité Soleil*. *Deux* (2) otages ont été libérés au cours de cette intervention ;
- Le 13 mars 2007, Evens JEUNE alias Evens Ti Kouto qui avait été traqué dans son fief à *Cité Soleil* et s'était réfugié dans le département du Sud, a été arrêté à *Laurent*, une localité des *Cayes*. Il a été hélicopté à *Port-au-Prince* pour être remis aux autorités concernées ;

³ Sources : Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH), Police Nationale d'Haïti (PNH), Commission Episcopale Justice et Paix (CE-JILAP), Hôpital Saint Joseph

⁴ Sources : Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), Solidarite Fanm Ayisyèn - SOFA, Kay Fanm, Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH)

- Le 20 février 2007, dix-huit (18) personnes résidant à *Belekou* dont deux (2) femmes y compris celle de Junior CHARLES alias Yoyo Piman, ont été arrêtées. La MINUSTAH a profité lors de cette opération, pour prendre le contrôle de la résidence de Amaral DUCLONA qui avait eu le temps de s'échapper ;
- Dans la nuit du 7 au 8 mai 2007, Jean Eoldy TORCHON alias Blade Nasson, surpris chez sa mère à *Soleil 17*, a été arrêté lors d'une opération à *Linteau 2* menée conjointement par des agents de la MINUSTAH et de la PNH.

26. Le bilan de ces opérations dont la liste précédente est loin d'être exhaustive, peut se présenter ainsi : Au moins *quarante* (40) membres de gangs armés ont été arrêtés soit dans leurs fiefs, soit dans certaines villes de province où ils s'étaient réfugiés tandis que plus d'une dizaine sont tombés dans les échanges de tirs avec les forces de sécurité d'alors. Plus de *cent quarante-six* (146) personnes dont des femmes et des mineurs ont été arrêtés puis incarcérés en raison de leur implication dans la perpétration d'actes répréhensibles.

27. Ces opérations en démantèlement des gangs armés ont permis de ramener le calme ne serait-ce que temporairement dans la commune de *Cité Soleil* et ont eu un impact certain sur la situation sécuritaire du pays en général. Le tableau comparatif des exactions commises en 2004-2005, 2006 et 2007 permet de constater cette amélioration :

Description	Sept. 2004 – Sept. 2005	Janv. – déc. 2006	Janv. – déc. 2007
Assassinats	1031	781	352
Assassinats de policiers	73	41	22
Enlèvements et séquestration	-	544	246
Viols	213	24	31

28. De 2007 à 2010, même si certains actes attentatoires aux vies et aux biens étaient imputés à des bandits opérant à *Cité Soleil*, de manière générale, la situation sécuritaire permettait au moins aux riverains de vaquer à leurs activités et les axes routiers contigus à la cité étaient fréquentés.

29. Toutefois, et selon plusieurs personnes rencontrées dans le cadre de cette enquête, pendant cette période, il s'est formé dans le bloc des quartiers défavorisés de *Cité Soleil* une ville avec une organisation propre, autre que celle de l'Etat haïtien : les gangs armés qui se sont reconstitués depuis les dernières opérations menées par la MINUSTAH et la PNH, disposent de leur propre tribunal où ils jugent les riverains. Ils ont aussi aménagé des lieux de séquestration qu'ils nomment allègrement commissariats et ordonnent que ces riverains y soient gardés en punition pour des actes délictueux commis. Les autorités policières et judiciaires de la commune, au courant de cet état de fait, ont alerté les autorités centrales qui ne sont jamais intervenues.

30. Ainsi, une personne victime qui choisit de porter plainte au Tribunal de paix de *Cité Soleil* risque de se voir punir par le bandit dirigeant son quartier, pour ne s'être pas référée à lui au préalable. De même, des personnes arrêtées et gardées à vue au Commissariat de *Cité Soleil* sont arrachées des mains des autorités policières par les bandits armés qui souvent procèdent eux-mêmes à leur jugement.

Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids :

Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

31. La population de la cité a cessé d'alarmer les autorités de la commune lorsqu'elle a compris que certains policiers affectés au commissariat, sous-commissariats et antennes de *Cité Soleil* étaient trop complaisants avec les bandits armés, participaient aux côtés de ces derniers, dans des activités récréatives, fêtaient leur anniversaire de naissance et buvaient avec eux sans aucune retenue.

b) Pacification de Cité Soleil

32. En 2011, au lendemain des élections législatives, présidentielles et municipales, une entente a été conclue entre des élus pour la pacification à long terme de *Cité Soleil*.

33. Les candidats en lice pour la Mairie et la Chambre des députés avaient d'ailleurs mené campagne autour de la pacification et du développement de *Cité Soleil*, invitant les leaders à calmer leurs partisans et sympathisants et à leur faire accepter une alternance aux postes électifs, d'une élection à une autre, pour les postes susmentionnés.

34. Cependant, selon les riverains rencontrés dans le cadre de cette enquête, les députés Almétis Junior SAINT-FLEUR et Pierre LEMAIRE, ayant siégé respectivement dans les 49^{ème} et 50^{ème} législatures, viennent de *Nan Brooklyn*. Ils étaient – et sont encore – les protecteurs du gang armé dirigé par Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel ou encore Gabo ;

Au cours des dernières années, les gangs armés opérant à Cité Soleil ont bénéficié de la protection des élus.

35. Le cartel municipal dont le mandat vient tout juste de terminer et formé de Jean Hislain FREDERIC, maire principal, Joël JANEUS et Sherley JOSEPH, maires assesseurs, est une composition exclusive de *Nan Brooklyn*.

36. Le fait que les autorités élues proviennent de *Nan Brooklyn* a été généralement bien accepté au point qu'à la fin de l'année 2012, le ministre de l'intérieur et des collectivités territoriales d'alors, Léon Ronsard ST CYR avait entrepris de fédérer les gangs armés opérant dans la capitale haïtienne à travers une structure qui était alors dénommée G-8. Pour *Cité Soleil*, le G-8 était composé notamment de :

- Gabriel JEAN PIERRE alias *Ti Gabriel* – *Nan Brooklyn* ;
- Ti Pye ainsi connu - *Nan Belekou*. A sa mort, il a été remplacé par Iscard ANDRICE ;
- *Tekyelo* - 1^{ère} Cité de *Nan Boston*. Il a été remplacé par Matias SAINTIL.

c) Utilisation des gangs armés pour la réalisation de programmes sociaux

37. Dans le processus de pacification de *Cité Soleil*, les leaders politiques se sont entendus pour intégrer les gangs armés. Depuis lors, une stratégie d'implication des membres de gangs armés dans les affaires de la cité a été mise en œuvre. Ces derniers ont été, pour ce faire, invités à créer des organisations à caractère socioéconomique et à se convertir en agents de développement.

38. Aujourd'hui, des organisations dirigées par des bandits armés reçoivent régulièrement du secteur privé des affaires ainsi que des autorités au pouvoir, des montants exorbitants ou de fortes quantités de matériels pour des interventions au profit des personnes en difficulté. Ceci

Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids :

Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

RNDDH – Rapport/A2020/No8

permet aux chefs de gangs de fournir à manger aux plus vulnérables, de payer la scolarité de quelques enfants, d'octroyer à certaines familles des fonds pour les soins de santé, etc.

39. A titre d'exemple, à *Nan Brooklyn* la *Fondation Gabriel* qui appartient à Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel apporte de l'aide aux proches des victimes des différentes attaques armées enregistrées dans son fief, en leur fournissant des moyens pour l'organisation des funérailles. La Fondation loge et nourrit des personnes dont les maisons ont été incendiées. De plus, des notables de la zone apportent leur soutien aux personnes vulnérables de *Nan Brooklyn* en distribuant des produits alimentaires à leur profit, via la *Fondation Gabriel*. Gabriel JEAN PIERRE est donc présenté par des riverains comme étant un bandit au bon cœur, qui fait de bonnes choses.

40. Lorsqu'ils ne disposent pas d'organisation, ce sont les chefs des gangs armés eux-mêmes qui reçoivent l'aide au nom de la population. Par exemple, à *Nan Boston*, les responsables d'organisations ayant été chassés de la zone, après que Matias SAINTIL eut pris en date du 4 janvier 2020, les rênes du gang armé opérant dans ce quartier, c'est à ce dernier que toute l'aide est donnée pour distribution aux plus vulnérables. Pourtant, il revend sur le marché l'aide reçue. Et, ceux et celles qui se plaignent de cet état de fait, risquent d'être exécutés.

41. La situation est similaire à *Nan Belekou*, fief dirigé d'une main de fer par Iscard ANDRICE présenté par les riverains comme étant un chef au cœur de pierre, qui fait office de justicier, d'avocat, de juge, selon les cas qui lui sont présentés. Lui aussi revend sur le marché, l'aide reçue au nom des citoyens-nes de *Nan Belekou*. Ces derniers n'oseraient s'en plaindre, sous peine d'exécution.

42. Les interventions des membres des gangs armés au profit de la population qui patauge dans la misère accroissent leur dépendance vis-à-vis de ces bandits et les gardent dans une situation telle qu'ils développent envers leurs bienfaiteurs, un sentiment d'admiration. Souvent, ils se rendent complices des faits qui sont reprochés aux bandits. Si des fois, cette complicité dans la perpétration de leurs forfaits n'est que passive, d'autres fois, elle est carrément active.

43. C'est dans ce contexte de paix apparente que les chefs du G-9 ont péremptoirement déclaré vouloir prendre le contrôle de tous les gangs armés de *Cité Soleil* et de les rallier à la cause du pouvoir en place.

V. EVENEMENTS ANTERIEURS

44. En juillet 2018, alors que l'actualité électorale est remise sur le tapis pour le remplacement des députés et des magistrats dont les mandats étaient en passe d'arriver à terme, Junel LOUIS alias Ti Ougan a lancé un slogan « 50/50 » pour annoncer à ses adversaires que l'entente de 2011 n'ayant jamais été respectée, pour les prochaines joutes électorales, le pouvoir sera séparé à parts égales entre tous les gangs armés de *Cité Soleil*.

45. En réponse, Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel a lui aussi lancé son slogan « *Back to back 100 %* », affirmant par-là qu'il n'est pas question de partage entre les différents gangs armés de *Cité Soleil* car, tous les pouvoirs doivent être concentrés entre les mains de son gang armé, comme ce fut le cas lors des dernières élections.

46. Les rivalités latentes allaient alimenter la flamme de la discorde entre les chefs de gangs autrefois alliés. Depuis, c'est la scission entre les quartiers contrôlés respectivement par Junel LOUIS alias Ti Ougan et par Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel.

47. Le 29 novembre 2019, Junel LOUIS alias Ti Ougan qui opérait à *Nan Boston* et contrôlait une partie de *Projet Drouillard*, a été assassiné par Watson JEAN JOSEPH connu encore sous le nom de Orevil JOSEPH alias Ti Joseph, un proche de Gabriel JEAN PIERRE alias *Ti Gabriel*. Watson JEAN JOSEPH a pris la place du défunt avec la bénédiction de Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel. Cependant, le même jour, il s'est rallié à Iscard ANDRICE, farouche opposant de Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel, chef de gang de *Nan Brooklyn*.

48. En représailles, Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel s'est emparé de *Projet Drouillard* et y a placé son lieutenant Ronald ainsi connu alias *Figi Kraze* en éliminant Johnny GUERRIER alias Gros Johnny. Monique HONORE, mère de Johnny GUERRIER alias Gwo Johnny avait d'ailleurs porté plainte à la *Direction Centrale de la Police Judiciaire* (DCPJ) à l'encontre de Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel, pour avoir assassiné son fils, selon ce qu'elle a rapporté au RNDDH.

49. Par ailleurs, si le gang armé de *Nan Brooklyn* dirigé par Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel a bénéficié de la protection de Lemaire PIERRE, ex-député de la 50^e législature, ce dernier, tombé en disgrâce vis-à-vis du pouvoir qu'il a supporté alors qu'il était au Parlement, ne lui est plus d'aucun secours, même si Gabriel JEAN PIERRE peut encore compter sur l'indéfectible loyauté de l'ex-député Lemaire PIERRE.

50. Depuis 2019, la montée en puissance des gangs armés de *La Saline*, de *Delmas* conforte le pouvoir en place qui estime disposer d'une certaine garantie lui permettant de se passer du support de Lemaire PIERRE.

51. Le G-9, formé de gangs armés influents est présenté au public en juin 2020. Depuis, son objectif est de rassembler le plus bandits armés possible, en vue de se renforcer. Ceux qui résistent sont alors attaqués. Et, lorsqu'ils tombent, leurs chefs sont remplacés par de nouveaux individus, acquis à la cause du G-9.

52. Il convient donc de retenir qu'aujourd'hui, Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel, en plus de *Nan Brooklyn* occupe avec son gang armé, une partie du *Projet Drouillard* où se trouve localisé un électorat non négligeable. Or, il a catégoriquement refusé d'intégrer le G-9, d'où les attaques en règle planifiées et perpétrées à son encontre. Ainsi, les 26 et 27 mai 2020, G-9 a attaqué *Nan Brooklyn*. Cependant, Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel a résisté. Depuis, les attaques se sont intensifiées et aujourd'hui encore, au moment de la publication de ce rapport, c'est le siège un peu partout dans la cité.

VI. LES FAITS

53. Depuis le mois de mai 2020 et même un peu avant, *Nan Brooklyn* est l'objet d'attaques des gangs armés dirigés par Iscard ANDRICE, chef du gang opérant à *Belekou* et par Matias SAINTIL, chef du gang opérant à *Nan Boston*. Il est reproché à *Nan Brooklyn* le fait de ne pas vouloir s'allier au G-9.

54. Cependant, c'est toute la commune de *Cité Soleil* qui, prise en otage par les gangs armés de G-9, vit dans une grande terreur, instaurée par ceux-là qui veulent la contrôler. Il ne passe pas une journée sans que ne soient enregistrés des assassinats, des viols, des incendies et des embuscades.

Attaques armées, raids, détournements de véhicules, viols collectifs, assassinats, blessures par balles et incendies : Cité Soleil est prise en otage par les gangs armés du G-9.

55. Toutes les routes donnant accès à l'extérieur de *Nan Brooklyn* sont surveillées par les gangs armés dirigés par Iscard ANDRICE, Matias SAINTIL et d'autres membres du G-9 souvent appelés en renfort.

56. Au cours des mois de juin et de juillet 2020, *sept* (7) attaques armées ont été perpétrées à l'encontre du marché *Nan Brooklyn*. Au moins *douze* (12) personnes y ont perdu la vie.

57. A *cinq* (5) reprises au moins, des camionnettes ont été détournées par les gangs armés dirigés par Iscard ANDRICE, Matias SAINTIL. *Quatre* (4) fois sur *cinq* (5), les femmes et filles qui s'y trouvaient ont subi des viols collectifs alors que tous les hommes ont été assassinés.

58. Par ailleurs, depuis l'ouverture des hostilités *quatre* (4) mois de cela, la présence des agents de la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) est de moins en moins remarquée dans la commune de *Cité Soleil*. Cette absence d'autorités policières facilite l'intensification des attaques armées à l'encontre de la cité par les membres du G-9. A titre d'exemple :

- Le 1^{er} juillet 2020, vers *quinze* (15) heures, des bandits armés, montés sur le toit du bâtiment dénommé *Love and Hope*, ont tiré en direction des quartiers avoisinants. *Trois* (3) personnes au moins ont été tuées ce jour-là.
- Le 2 juillet 2020, vers *quinze* (15) heures, *deux* (2) blindés de la PNH sont passés sur le *Boulevard des Amériques* encore connu sous le nom de route 9. Arrivés aux périmètres de *Projet Drouillard*, ils ont tiré sur des passants-tes et en direction des maisons. Au moins *cinq* (5) personnes ont été tuées et environ *dix* (10) autres, blessées.
- Le 12 juillet 2020, le gang armé dirigé par Iscard ANDRICE, porte-parole du G-9 a attaqué *Soleil 17*. *Cinq* (5) personnes ont été tuées parmi elles, *une* (1) fillette de *huit* (8) mois, Merry Djuna FLEURIMOND. Elle se trouvait chez elle lorsqu'elle a reçu une balle à l'arrière de l'oreille gauche qui est sortie au niveau de son visage. Plusieurs autres personnes ont été blessées par balles.
- Dans la nuit du 18 au 19 juillet 2020, vers *deux* (2) heures du matin, Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel connu encore sous le sobriquet de Gabo s'est emparé, avec son gang armé,

En juillet 2020, 2 véhicules blindés de la PNH ont été impliqués dans les attaques armées à Cité Soleil.

Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids :

Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

RNDDH – Rapport/A2020/No8

de l'immeuble du pasteur Seung Don KHIM, situé à proximité du Commissariat de *Cité Soleil*. Au moins *huit* (8) membres du gang armé dirigé par Iscard ANDRICE qui s'y trouvaient, ont été assassinés. Des armes de gros calibre dont *un* (1) M-4, *un* (1) Ak-47, *un* (1) Galil, *un* Kadash ont été saisies.

- Le 19 juillet 2020, vers *onze* (11) heures du matin, les gangs armés dirigés par Iscard ANDRICE et Matias SAINTIL, assistés de *quatre* (4) blindés de la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) ont repris le contrôle du bâtiment appartenant au pasteur Seung Don KHIM. Au moins *six* (6) bandits du gang armé dirigé par Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel ainsi que *deux* (2) autres personnes qui s'y étaient rendues, vraisemblablement proches de ces bandits, ont été assassinés. Les *six* (6) bandits ont été criblés de balles alors que les *deux* (2) autres personnes ont été jetées d'un étage supérieur du bâtiment. Elles n'ont pas survécu à la chute. Les armes qui avaient été saisies la veille n'ont pas été retrouvées.
- Il convient de rappeler que ce bâtiment qui accueille un établissement scolaire, un hôpital ainsi qu'une église, occupe une position stratégique et permet de surveiller le quartier de *Nan Brooklyn*.
- Dans la même journée du 19 juillet 2020, des membres du gang armé dirigé par Iscard ANDRICE ont assassiné *deux* (2) autres personnes à *Nan Brooklyn*.

VII. BILAN

59. Le bilan des attaques armées perpétrées à *Cité Soleil*, non exhaustif, peut ainsi se présenter : au moins *cent onze* (111) personnes assassinées, dont *douze* (12) femmes et *deux* (2) mineurs. *Une* (1) parmi les mineurs était âgée de *huit* (8) mois.

60. Parmi les personnes assassinées, au moins *dix-huit* (18) ont reçu une balle à la tête. *Douze* (12) se trouvaient au marché de *Nan Brooklyn* et *quatorze* (14) autres se trouvaient chez elles ou rentraient chez elles lorsqu'elles ont été assassinées.

En juin et juillet 2020, à Cité Soleil, au moins 111 personnes ont été assassinées, 48 personnes sont portées disparues et 20 autres ont été blessées par balles.

61. *Quarante-huit* (48) personnes sont portées disparues parmi elles, *deux* (2) mineurs.

62. *Vingt* (20) personnes sont blessées par balles parmi elles, *sept* (7) mineurs et *quatre* (4) femmes.

63. *Dix-huit* (18) victimes de viols collectifs dont *une* (1) mineure ont été recensées par le RNDDH.

64. *Six* (6) maisons ont été incendiées.

65. Le tableau suivant présente un résumé chiffré des dernières exactions enregistrées à *Cité Soleil*

Description	Personnes assassinées	Personnes disparues	Personnes blessées	Femmes et filles Violées	Véhicules interceptés	Maisons incendiées
Juin	14	5	1	9	1	-
Juillet	97	43	19	9	4	6
Total	111	48	20	18	5	6

a) Personnes assassinées

66. Voici quelques détails relatifs à la vie des victimes et aux circonstances dans lesquelles elles ont été assassinées :

- Le 1^{er} juin 2020, Wismick ARISTIL, Agent I issu de la 20^e promotion, a été assassiné par balles alors qu’il se trouvait à proximité des locaux du bâtiment abritant le commissariat de *Cité Soleil*. En détachement à la mairie de *Cité Soleil*, il s’était rendu pour la troisième fois sur son lieu d’affectation principal pour récupérer son chèque qui lui avait été préalablement refusé car, le nouveau responsable du commissariat Boyer DELIN tenait à le rencontrer. Wismick ARISTIL était fracturé lors d’un récent accident de motocyclette et se déplaçait à l’aide d’une béquille.
- Suite à l’assassinat du policier Wismick ARISTIL, le commissariat principal de Cité Soleil a été abandonné. Depuis, les agents de la PNH sont de moins en moins présents dans la cité.*
- Le 3 juin 2020, vers seize (16) heures, Norbert Woodjerry JEANNOT, âgé de vingt-et-un (21) ans, fabricant de réchauds, revenait de *Trois (3) Mains* sur la route de l’aéroport où il mène généralement ses activités journalières, et se trouvait à proximité de l’*Aciérie d’Haïti* lorsqu’il a été capturé puis assassiné par des bandits du G-9. Feu a été mis à son cadavre. Il était père d’un (1) petit garçon en bas âge ;
 - Le 3 juin 2020, Miguel PIERRE, âgé de soixante (60) ans, a été assassiné par balles puis calciné. Il conduisait sa brouette dans les périmètres du marché de *Nan Brooklyn* au moment d’une attaque armée. Il était père de huit (8) enfants dont deux (2) filles ;
 - Dans l’après-midi du 3 juin 2020, Jean Eddy JULES, âgé de quarante-cinq (45) ans, se trouvait au marché de *Nan Brooklyn* quand des bandits armés ont envahi la zone et l’ont tué d’une (1) balle au cou. Son cadavre a été carbonisé. Jean Eddy JULES était père de cinq (5) enfants dont un (1) garçon ;
 - Dans la matinée du 10 juin 2020, Fritzner BELLEVUE, âgé de cinquante-six (56) ans, était chez lui à *Soleil 17* quand il a reçu une balle au niveau du poumon droit. Il a été conduit d’urgence à une clinique privée de la zone. Faute de soins, il est décédé quelques heures plus tard. Il était père de quatre (4) enfants dont une (1) fille et deux (2) enfants à besoins spéciaux ;
 - Le 13 juin 2020, vers sept (7) heures du matin, Antoine AMBOISIER, âgé de vingt-huit (28) ans, a été capturé par des bandits du gang dirigé par Matias SAINTIL et opérant à *Nan Boston*.

Assassinats, Embuscades, Prises d’otages, Viols, Incendies, Raids :

Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

Selon les dires de celui qui l'accompagnait, il a été trainé à un endroit à l'écart pour être assassiné. Son cadavre a été carbonisé ;

- Le 16 juin 2020, vers *seize* (16) heures, Marie Denise CHARLES, âgée de *trente-deux* (32) ans se trouvait dans une camionnette de transport en commun lorsqu'elle a été tuée d'*une* (1) balle à la tête. *Deux* (2) autres personnes qui se trouvaient à bord de la camionnette ont aussi été assassinées ;
- Dans l'après-midi du 25 juin 2020, Wilner CAPRE, âgé de *soixante-dix* (70) ans, était sorti faire des achats. Il a été tué de *deux* (2) balles au ventre en présence d'*un* (1) de ses voisins, qui en a informé la famille. Il était père de *deux* (2) enfants ;
- Le 26 juin 2020, Claudy JEAN-LOUIS vaquait à ses activités au marché de *Nan Brooklyn* quand des bandits armés ont débarqué. Sur leur passage, ils ont tué plusieurs personnes dont Claudy JEAN-LOUIS. Son cadavre n'a pas été retrouvé ;
- Le 26 juin 2020, Virginia GASPARD née en 1950 et mère de *deux* (2) enfants âgés respectivement de *vingt-trois* (23) et de *vingt-et-un* (21) ans, traversait un canal en revenant du marché de *Nan Brooklyn* lorsqu'elle a été atteinte d'une balle à la jambe droite. Elle est tombée dans le canal. Son corps n'a pas été retrouvé ;
- Le 28 juin 2020, Mérité GEFFRARD, âgé de *soixante-dix* (70) ans, pêcheur de profession, a été tué d'une balle à la tête. Le corps de la victime a été retrouvé le lendemain soit le 29 juin 2020 par sa conjointe alors qu'il flottait sur l'eau. Il était père de *sept* (7) enfants dont *deux* (2) filles ;
- En juin 2020, Venicia SAINT-HILAIRE, âgée de *quarante-huit* (48) ans a été tuée par balle alors qu'elle se trouvait à côté de *Becky Dewine – Hands Together*, un établissement scolaire dirigé par Hagan THOMAS alias Pè Tòm. Elle était à bord d'une camionnette de transport en commun et revenait du centre-ville lorsqu'elle a été assassinée. Elle était mère de *trois* (3) enfants dont *un* (1) garçon ;
- Le 1^{er} juillet 2020, Mackenson LOUISSAINT, né le 13 avril 1991, a reçu *deux* (2) balles. Conduit d'urgence à une clinique de la zone de *Nan Brooklyn*, il s'est éteint peu après. Il était père de *trois* (3) enfants ;
- Le 2 juillet 2020, vers *six* (6) heures du matin, Germaine PIERRE-LOUIS se trouvait au marché de *Nan Brooklyn* quand elle a été atteinte d'*une* (1) balle au ventre. Conduite à l'*Hôpital Sainte Catherine*, faute de soin, elle est morte *deux* (2) heures après ;
- Le 2 juillet 2020, vers *quinze* (15) heures, Jean-Yves LAGUERRE, âgé de *quarante-cinq* (45) ans, se trouvait sur le *Boulevard des Amériques* encore connu sous le nom de route 9, zone *Projet Drouillard* lorsqu'il a été atteint de plusieurs projectiles tirés par des individus montés à bord de *deux* (2) véhicules blindés de la PNH. Il est décédé sur-le-champ. Jean-Yves LAGUERRE était père de *cinq* (5) enfants dont *deux* (2) filles ; *Quatre* (4) autres personnes ont aussi perdu la vie ce jour-là, dans les mêmes conditions ;

Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids :

Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

RNDDH – Rapport/A2020/No8

- Le 2 juillet 2020, vers *seize* (16) heures, Wilner PIERRE né le 13 juin 1987 au *Cap-Haitien*, rentrait de ses activités lorsqu'il a été assassiné à « *Dèyè Mi* ». Son cadavre a été calciné. Il était père de *trois* (3) enfants et sa conjointe est enceinte de *sept* (7) mois ;
- Le 3 juillet 2020, Laguerre PIERRE, octogénaire, revenait du marché de la *Croix-des-Bouquets* quand il a été atteint de balles alors qu'il se trouvait à proximité du marché de *Nan Brooklyn*. Son corps n'a pas été retrouvé. Il était père de *trois* (3) enfants dont un (1) garçon ;
- Le 3 juillet 2020, Fritznel JEAN-BAPTISTE, se trouvait dans sa maison à *Soleil 17* quand des bandits armés ont fait irruption dans la zone. Fritznel JEAN-BAPTISTE tentait de s'enfuir lorsqu'il a été capturé par les bandits munis de machettes qui l'ont conduit dans sa maison avant de le décapiter. Feu a par la suite été mis dans la maison et son cadavre a été carbonisé. Fritznel JEAN-BAPTISTE était père de *trois* (3) enfants dont *un* (1) garçon ;
- Le 3 juillet 2020, Jules ESAÏE âgé de *quinze* (15) ans se trouvait devant la maison de sa mère à *Nan Sous-Terre* quand il a reçu *une* (1) balle à la tête. Il est mort sur-le-champ ;
- Le 3 juillet 2020, vers cinq (5) heures de l'après-midi, Venicia CARIE, âgée de *soixante-cinq* (65) ans vendait au marché de *Nan Brooklyn* quand des tirs nourris ont éclaté. Elle n'est pas rentrée chez elle. Ses proches sont allées sur les lieux et ont trouvé du sang à l'espace qu'elle occupe généralement au marché. Peu après Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel a informé les proches de la victime que cette dernière a été tuée puis son cadavre, calciné par les bandits armés dirigés par Iscard ANDRICE ;
- Le 3 juillet 2020, Mérisia MERIZIER née en 1978, vendait au marché de *Nan Brooklyn* quand elle a été atteinte d'*une* (1) balle à la tête. Elle était mère de *six* (6) enfants dont *deux* (2) filles ;
- Le 3 juillet 2020, Wisler JANVIER, né le 16 août 1993, se trouvait à bord d'une camionnette et rentrait chez lui lorsqu'arrivé au niveau du *Morne Immaculée*, à proximité du quartier de *Nan Boston*, la camionnette a été interceptée avec les passagers-ères qui s'y trouvaient par des membres des gangs armés dirigés par Matias SAINTIL et Iscard ANDRICE. Ils ont été conduits à *Nan Boston*. Les femmes qui s'y trouvaient ont été libérées cependant, tous les hommes ont été tués. Wisler JANVIER était père de *trois* (3) enfants ;
- Le 3 juillet 2020, *deux* (2) frères, Julio MILIEN et Dinel MILIEN respectivement âgés de *vingt* (20) et de *vingt-deux* (22) ans ont été tués à *Bois-neuf* au moment où ils rentraient chez eux. Ils revenaient de leur travail. Selon le père des victimes, *six* (6) autres personnes au moins ont été assassinées ce jour-là ;
- Dans l'après-midi du 3 juillet 2020, Fritzner JOSEPH, né le 3 mai 1970, revenait de ses activités quotidiennes de lavage d'automobiles dans les rues lorsqu'il a été surpris à proximité du marché de *Nan Brooklyn* par des bandits armés des quartiers de *Belekou* et de *Nan Boston*. Il a été tué par balles avant d'être calciné. Il était père de *quatre* (4) enfants dont *un* (1) garçon ;

Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids :

Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

- Dans l'après-midi du 3 juillet 2020, Lucmane PIERRE, né le 7 février 1995, Eliphète JOSEPH et Kendy LOUIS se trouvaient à *Soleil 17*, à quelques mètres de chez Lucmane PIERRE lorsqu'ils ont été surpris par des bandits armés opérant sous les ordres de Iscard ANDRICE et de Matias SAINTIL. Ils ont été tués sur place, décapités puis carbonisés. Lucmane PIERRE était père de *deux* (2) enfants dont *une* (1) fille ;
- Le 4 juillet 2020, vers midi, Vilma LOUIS, âgé de *cinquante* (50) ans, était assis devant sa maison à *Projet Drouillard* quand il a été tué d'*une* (1) balle à la tête. Il était père de *six* (6) enfants ;
- Le 4 juillet 2020, vers *seize* (16) heures, Jena PIERRE, née le 3 novembre 1994, revenait du centre-ville à bord d'une camionnette de transport en commun qui longeait la route nationale # 1 lorsqu'elle a reçu *une* (1) balle à la tête, au niveau de la *Station des Gonaïves*. Jena PIERRE est morte sur-le-champ. Informée de l'incident, sa mère s'est précipitée sur les lieux, mais le temps d'y arriver, feu a été mis au cadavre de Jena PIERRE ;
- Le 4 juillet 2020, vers *dix-huit* (18) heures, Désir CAMPE, âgé de *dix-huit* (18) ans s'est rendu au marché de *Nan Brooklyn*. Il a été assassiné sur le chemin du retour et son corps a été retrouvé dans la soirée par des amis de sa famille ;
- Le 4 juillet 2020, Navive ainsi connu a été tué d'*une* (1) balle à la tête par Iscard ANDRICE lui-même ;
- Le 4 juillet 2020, vers *dix* (10) heures du matin, Jean-Claude PIERRE, né le 22 juin 1981 et père de *deux* (2) enfants dont *une* (1) fille, se trouvait devant sa maison lorsqu'il a été atteint d'*une* (1) balle à la tête. Il est mort sur-le-champ ;
- Le 4 juillet 2020, vers *treize* (13) heures, Petit-Frère JOSEPH âgé de *soixante-deux* (62) ans se rendait au marché de *Nan Brooklyn* lorsqu'il a été atteint d'*une* (1) balle au ventre. Les marchands l'ont conduit à *Sous-Terre* pour recevoir les premiers soins. Il a rendu l'âme. Il était père de *treize* (13) enfants dont *quatre* (4) garçons ;
- Le 4 juillet 2020, vers midi, Junior CADET, âgé de *quarante-deux* (42) ans, se trouvait en compagnie de sa conjointe quand il a été atteint de *deux* (2) balles dont *une* (1) à la poitrine et *une* (1) à l'œil droit. Il est mort sur-le-champ. Selon sa conjointe, il a été tué par les bandits armés dirigés par Micanor ALTES connu encore sous le nom de Monel FELIX alias Roi Mikanò. Ces derniers étaient venus en renfort à ceux de *Belekou* et de *Nan Boston*. Junior CADET était père de *quatre* (4) enfants dont *deux* (2) garçons ;
- Le 5 juillet 2020, vers *treize* (13) heures, Marie Mode JEAN-LOUIS âgée de *trente-neuf* (39) ans se rendait en ville dans le but de faire des achats pour sa boutique. Le véhicule à bord duquel elle se trouvait, en compagnie d'autres passagers, a été stoppé par des bandits opérant sous les ordres de Iscard ANDRICE et alliés. Forcés de descendre du véhicule, les passagers ont été bastonnés, tués puis calcinés. Marie Mode JEAN-LOUIS a été

Les attaques armées à Cité Soleil sont encore en cours au moment de la publication de ce rapport.

bastonnée puis autorisée à partir. En rentrant chez elle, elle vomissait du sang. Conduite à l'Hôpital Force Internationale à Frères, elle est décédée quelques heures plus tard ;

- Le 5 juillet 2020, vers six (6) heures du matin, Schneider OLIVIER né le 7 mai 1997, père de deux (2) filles se trouvait chez lui lorsqu'il a été atteint d'une (1) balle à la gorge. Il est décédé sur-le-champ ;
- Le 5 juillet 2020, Fontjeune WANGLER âgé de vingt (20) ans, se trouvait à proximité du quartier général de *Rara Shalom*, dans la localité de *Sous-Terre*, lorsqu'il a reçu une (1) balle au ventre. Il a été conduit à un centre de santé se trouvant au Wharf de la zone. Après les premiers soins, il a été conduit chez lui où il est décédé le 7 juillet 2020. Il convient de souligner que le jour où il a reçu la balle meurtrière, il était allé chercher de l'eau pour sa maison ;
- Le 6 juillet 2020, vers huit (8) heures du matin, alors que des bandits armés opérant sous les ordres de Matias SAINTIL et Iscard ANDRICE traversaient la rue pour attaquer les quartiers de *Nan Brooklyn*, Schneider BRITUS né le 6 juin 1997, qui était dans les parages a été atteint de plusieurs balles à la tête et à la poitrine. Il est décédé sur-le-champ ;
- Le 7 juillet 2020, vers quinze (15) heures, Ilèdieu JOSEPH, âgé de trente-trois (33) ans, marchand de boissons gazeuses, rentrait chez lui après ses activités lorsque des bandits l'ont capturé et conduit à *Nan Boston*. Ces derniers lui ont passé un téléphone pour qu'il puisse faire ses adieux à sa femme avant de l'assassiner froidement ;
- Le 7 juillet 2020, Luckson PIERRE, âgé de vingt-six (26) ans rentrait de son travail lorsqu'il a été tué par des bandits membres du gang armé dirigé par Iscard ANDRICE. Son corps a été carbonisé. Luckson PIERRE était père de trois (3) enfants dont une (1) fille ;
- Richard LIBERTIN, né le 18 septembre 1998, vivait avec sa famille à *Soleil 13*. Le 8 juillet 2020, il était aux environs de six (6) heures du matin lorsqu'il a été atteint d'une balle au cou qui est ressortie à l'arrière de sa tête. Il a été conduit à l'hôpital *Médecins Sans Frontières de Tabarre*. Après les premiers soins, il a été transféré à l'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH) pour une intervention chirurgicale. Cependant, à peine arrivé, il est décédé ;
- Le 10 juillet 2020, vers seize (16) heures, Vanièse DIGE, âgée de quarante-sept (47) ans se trouvait au marché de *Nan Brooklyn*, lorsqu'elle a reçu une (1) balle à la tête. Son cadavre a été calciné ;
- Le 11 juillet 2020, vers huit (8) heures du matin, Adrien CHARLES, né le 15 septembre 1955 et pêcheur de profession, se trouvait chez lui lorsqu'il a été atteint d'une (1) balle à la tête. Conduit d'urgence à l'hôpital, il est mort avant même d'avoir reçu les premiers soins. Adrien CHARLES était père de six (6) enfants dont deux (2) garçons ;

12 femmes ont été assassinées dont l'une à 7 mois de gestation, 2 mineurs ont été assassinés dont 1 bébé de 8 mois, 7 mineurs ont été blessés par balles et 17 femmes ainsi qu'1 mineure ont été violées par plusieurs bandits armés.

- Le 11 juillet 2020, Berthony ainsi connu a reçu *une* (1) balle à la hanche. Peu après, il s'est éteint à l'Hôpital *Médecins Sans Frontières à Tabarre* ;
- Le 11 juillet 2020, Marasa et Cochi ainsi connus ont été assassinés à *Nan Brooklyn* ;
- Le 12 juillet 2020, vers *neuf* (9) heures du matin, Merry Djuna FLEURIMOND âgée de *huit* (8) mois a été assassinée chez elle à *Soleil 17* d'une balle à la tête. Elle se trouvait dans les bras de Bilson CHARLES lorsqu'elle a reçu le projectile à l'arrière de son oreille gauche. Bilson CHARLES a lui aussi été blessé par balle au bras gauche ; Le même jour, *quatre* (4) autres personnes ont perdu la vie ;
- Le 14 Juillet 2020, Fanel FORTEGENT, né le 15 juin 1999 est décédé. *Deux* (2) jours plus tôt soit le 12 juillet 2020 dans la matinée, Fanel FORTEGENT accompagné de sa petite sœur de *seize* (16) ans se sont rendus à *Soleil 9* dans le fief de Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel, en vue de chercher de l'eau. Au retour, Fanel FORTEGENT a été atteint d'*une* (1) balle au flanc droit. La balle l'a transpercé pour ressortir du côté gauche, au niveau de sa hanche. Transportée à une clinique de la zone, limitrophe au quartier de *Belekou*, *mille deux cent cinquante* (1.250) gourdes lui ont été réclamées. Ses parents n'ayant pu trouver la somme, le 13 juillet 2020, il a été renvoyé chez lui. Il est décédé le 14 juillet 2020 ;
- Le 16 juillet 2020, Albertine ANTOINE, née le 9 mars 1995, se trouvait à bord d'une camionnette en provenance du marché de la *Croix-des-Bossales* lorsqu'arrivée à la zone de *Ti Zile*, des bandits armés ont ouvert le feu sur la camionnette touchant par balles plusieurs personnes. Albertine ANTOINE a été atteinte au niveau du poumon gauche. Elle a été conduite à un centre de santé de la zone. Elle a succombé à ses blessures avant de recevoir les premiers soins. Albertine ANTOINE était mère d'un petit garçon de *six* (6) ans ;
- Dans la nuit du 18 au 19 juillet 2020, *huit* (8) membres du gang armé dirigé par Iscard ANDRICE ont été assassinés par des bandits armés opérant sous les ordres de Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel. Ils se trouvaient dans le bâtiment du pasteur Seung Don KHIM.
- Le 19 juillet 2020, vers *onze* (11) heures du matin, *huit* (8) personnes ont été assassinées dont *six* (6) membres du gang de Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel et *deux* (2) autres personnes qui se trouvaient dans le bâtiment du pasteur Seung Don KHIM ont été poussés d'un étage supérieur ;
- Le 19 juillet 2020 Stanley COREUS, âgé de *vingt* (20) ans a été atteint d'une balle à la hanche. Conduit dans un hôpital de la zone, il est décédé peu après son admission ;
- Le 19 juillet 2020, Parrain JOSEPH âgé de *quarante* (40) ans, a été tué de plusieurs balles alors qu'il regagnait sa maison à *Nan Brooklyn*. Il était père de *sept* (7) enfants ;
- Le 19 juillet 2020, vers midi, Wilfrice PIERRE âgé de *quarante-deux* (42) ans, a reçu *deux* (2) balles l'une à la main droite et l'autre à l'avant-bras droit. Il a reçu les premiers soins chez lui, ce qui a eu pour conséquence de faire empirer son état. Il est décédé le 29 juillet 2020 ;

Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids :

Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

- Le 19 juillet 2020, Fanel JEAN, âgé de *vingt-cinq* (25) ans se trouvait chez lui à *Sous-Terre, Nan Brooklyn* quand il a été tué d'une balle au ventre ;
- Le 20 juillet 2020, Aurélien ELYSEE, âgé de *trente-neuf* (39) ans, rentrait de son travail lorsque des bandits armés l'ont capturé et conduit à *Nan Boston*. Selon ses proches, le lendemain de sa disparition, une vidéo de son assassinat circulait sur les réseaux sociaux ;
- Le 20 juillet 2020, Janil SEIDE, né le 8 août 1972 se trouvait à *Soleil 13* quand des membres des gangs armés dirigés par Jouma ALBERT alias Zouma et Matias SAINTIL ont envahi la zone et ont tué plusieurs personnes. Janil SEIDE a été atteint de *deux* (2) balles : l'une au dos et l'autre à la tête. La victime était père de *neuf* (9) enfants ;
- Le 20 juillet 2020, vers *dix-sept* (17) heures, Kervens DESIR, né le 5 mars 2000 traversait la route passant devant sa maison quand il a été atteint d'*une* (1) balle à la poitrine – côté droit. Ses assassins ont emporté son corps ;
- Le 23 juillet 2020, vers *trois* (3) heures, Frenel ALIX, âgé de *cinquante-six* (56) ans, dormait chez lui quand une rafale de balle l'a réveillé. Il a reçu *une* (1) balle à la tête. La balle a transpercé son front et est ressortie au côté droit de son cou. Il a été conduit à l'*Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti* (HUEH) où il est décédé peu après son admission. Frenel ALIX était père de *cinq* (5) enfants dont *deux* (2) garçons ;
- Le 25 juillet 2020, vers *quatorze* (14) heures, Gurlande POLICE née le 26 avril 1993, commerçante de profession, enceinte de *sept* (7) mois, était assise devant sa maison à *Soleil 19* peignant une petite fille quand elle a été atteinte d'*une* (1) balle à la tête qui est ressortie par son œil droit. Gurlande POLICE était mère de *deux* (2) enfants dont un âgé de *huit* (8) ans et l'autre, de *six* (6) ans. La victime était enceinte de *sept* (7) mois ;
- Le 27 juillet 2020, Eliphète ainsi connu, âgé de *vingt-six* (26) ans et père de *deux* (2) enfants dont *un* (1) bébé de *huit* (8) mois rentrait de son travail lorsqu'il a reçu *cinq* (5) balles : *une* (1) à la tête, *une* (1) au ventre, *une* (1) au pied et *deux* (2) au niveau du cœur ;
- Le 28 juillet 2020, Marise ainsi connue a été atteinte d'*une* (1) balle à la poitrine tirée par des membres du gang armé dirigé par Gabriel JEAN-PIERRE alias *Ti Gabriel ou Gabo*. Marise ainsi connue se trouvait chez elle à *Nan Boston*. Elle est décédée à l'hôpital où elle a été conduite pour recevoir les soins médicaux.

b) Personnes disparues

67. Tel que susmentionné, au moins *quarante-huit* (48) personnes sont portées disparues lors des derniers événements sanglants enregistrés à *Cité Soleil*. Voici les informations recueillies par le RNDDH concernant leur disparition :

- Le 3 juin 2020, vers vingt (20) heures, Waldo JEAN, âgé de *dix-sept* (17) ans, a été capturé par Jimmy CHERIZIER alias

Selon un nouveau mode opératoire, de nombreuses personnes ont été capturées par les bandits armés alors qu'elles se trouvaient à bord des véhicules de transport en commun, pour être violées, bastonnées et/ou exécutées.

Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids :

Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

RNDDH – Rapport/A2020/No8

Barbecue qui l'a vu pleurer après avoir assisté au viol de sa cousine Anite CHARLES. Depuis, sa famille est sans nouvelle de lui ;

- Le 8 juin 2020, Pierre Lamarre OCCEANT, âgé *quarante-deux* (42) ans revenait de la *Croix-des-Bossales* quand il a été capturé par des bandits à proximité de l'ancien bâtiment de la *Haitian American Sugar Company S.A.* (HASCO). Il n'est pas rentré chez lui depuis ;
- Dans l'après-midi du 20 Juin 2020, des individus armés ont envahi le quartier de *Soleil 17*. Ils ont trouvé sur leur route Tedna LOUINES, âgé de *quarante* (40) ans et l'ont emmené. Depuis, sa famille est sans nouvelle de lui ;
- Au cours du mois de juin 2020, Nasson Eddy LOUTHE, âgé de *trente-et-un* (31) ans, vendeur de morceaux de canne-à-sucre, est sorti pour ses activités journalières. Il n'est plus rentré chez lui. Il était père de *cinq* (5) enfants ;
- Le 20 juin 2020, Junot JOHN, né le 25 mai 1963, s'était rendu à son travail et n'est jamais revenu. Le lendemain, soit le 21 juin 2020, sa conjointe a appris que ce dernier avait quitté les locaux de son travail à l'heure habituelle. Il est père de *quatre* (4) enfants ;
- Le 2 juillet 2020, Melly GEFFRARD, âgé de *seize* (16) ans, est sorti acheter des produits alimentaires pour sa mère Mérisia DACY. Il n'est jamais rentré à la maison ;
- Le 3 juillet 2020, Démelerc JOSEPH, âgé de *vingt-cinq* (25) ans est allé en ville peu avant que des tirs nourris retentissent dans le quartier de *Nan Brooklyn*. Il n'est jamais revenu. Il est père de *trois* (3) enfants ;
- Le 3 juillet 2020, Jean-Claude CIVIL, âgé de *cinquante* (50) ans, est sorti de chez lui pour se rendre à ses activités journalières d'achat et de vente de fer. Il n'est pas rentré chez lui depuis ;
- Le 5 juillet 2020, dans l'après-midi, *vingt-six* (26) personnes qui tentaient de fuir les zones attaquées à *Cité Soleil* ont été surprises à *Dèyè Fontèn*, dans une localité dénommée *Anba Mango*, par des bandits armés dirigés par Iscard ANDRICE et Matias SAINTIL. Selon les informations rapportées aux membres de famille de quelques-uns, elles ont été tuées par balles avant d'être carbonisées. Depuis, aucune de ces personnes n'est retournée chez elle ;
- Le 5 juillet 2020, vers *douze* (12) heures, Patrick BOURDEAU, âgé de *vingt* (20) ans s'était rendu à *Martissant* et rentrait chez lui quand des bandits armés ont envahi la zone de *Soleil 17*. Il a été capturé dans la camionnette qui le ramenait à la maison. Depuis, sa famille est sans nouvelle de lui ;
- Le 7 juillet 2020, vers *seize* (16) heures, dans la zone de *Belekou*, la camionnette à bord de laquelle se trouvait Jocelyn CADET, âgé de *cinquante-deux* (52) ans, a été interceptée par des bandits membres du gang armé dirigé par Iscard ANDRICE. Selon la conjointe de la victime, quelques heures plus tard, des bandits ont appelé Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel ou

encore *Gabo* en vue de lui annoncer la capture du véhicule suivie de l'assassinat de tous les passagers ;

- Le 8 juillet 2020, Fleuristal PIERRE, né le 6 juillet 1993, rentrait chez lui à *Bois Neuf* quand le véhicule de transport en commun qu'il a pris a été capturé par des gangs de Iscard ANDRICE et Matias SAINTIL. Depuis, ses proches sont sans nouvelle de lui. Il est père d'un (1) garçon de *trois* (3) ans ;
- Le 8 juillet 2020, Richard THELUSMA, *vingt-quatre* (24) ans, dépanneur de téléphones, se trouvait à *Sous-Terre* lorsque des bandits ont envahi la zone. Il est porté disparu, ses parents n'ayant aucune nouvelle de lui ;
- Le 8 juillet 2020, Dieuné ROSME âgé de *vingt-deux* (22) ans, chauffeur de taxi-moto n'est pas rentré chez lui après ses activités, contrairement à ses habitudes. Le lendemain matin, sa conjointe s'est rendue sur son lieu de stationnement où elle a appris que celui-ci s'était déplacé la veille, vers *dix-sept* (17) heures. Selon des personnes avec qui elle s'est entretenue, les bandits faisant partie du gang armé de Iscard ANDRICE l'ont capturé avec sa moto ;
- Le 10 juillet 2020, alors que des bandits armés opérant sous les ordres de Matias SAINTIL et de Iscard ANDRICE envahissaient la zone de *Soleil 17*, Martel VICTOR qui s'y trouvait, est porté disparu. Il est père de *trois* (3) enfants ;
- Le 15 juillet 2020, Christopher JEAN, âgé de *trente-huit* (38) ans n'est pas rentré chez lui après son travail. Selon les dires des gens du quartier, des bandits ont intercepté la camionnette à bord de laquelle il se trouvait ;
- Le 15 juillet 2020, Maxo JEAN-LOUIS a été capturé à l'entrée de *Nan Brooklyn* au moment où il rentrait chez lui. Il a été conduit à *Nan Boston*. Depuis, sa famille est sans nouvelle de lui ; Son beau-frère Lenet LOUIS-JEAN qui l'accompagnait a aussi été emmené ;
- Depuis le 16 juillet 2020, Samuel FRANÇOIS âgé de *trente-deux* (32) ans, n'est pas rentré chez lui. Malgré les nombreuses recherches effectuées, ses parents sont sans nouvelle de lui ;
- Le 22 juillet 2020, Jimmy LECTY, né le 12 juin 1969, est allé travailler et n'est jamais rentré chez lui. Des personnes ont rapporté à sa conjointe que la camionnette qui le ramenait à la maison a été interceptée par des bandits armés opérant sous les ordres de Iscard ANDRICE ;
- En juillet 2020, Bettina JEAN-PHILIPPE âgée de *vingt-six* (26) ans a été chercher de la nourriture chez les *Pères Salésiens*. La camionnette qui la ramenait chez elle a été prise en otage par des gangs armés membres du G-9. Depuis, sa famille est sans nouvelle d'elle. Bettina JEAN-PHILIPPE est mère d'un petit garçon de *deux* (2) ans ;

Suite aux dernières attaques armées, au moins 139 enfants de Cité Soleil sont devenus orphelins.

- Le 23 juillet 2020, Jocelyn JOSEPH, dans la vingtaine, n'est pas rentré chez lui. Selon les informations rapportées à ses parents, il a été enlevé par des membres du gang armé dirigé par Iscard ANDRICE.

68. *Cent-trente-neuf* (139) enfants au moins sont devenus orphelins, suite aux assassinats et disparitions enregistrés à *Cité Soleil* en juin et juillet 2020.

c) Femmes et Filles Violées

69. Au moins *dix-huit* (18) femmes ont été violées par plusieurs bandits armés. Voici les informations recueillies auprès d'elles par le RNDDH :

- Le 3 juin 2020, vers *vingt* (20) heures, A.C., âgée de *trente-huit* (38) ans, a été violée dans sa maison à *Bois-neuf, Cité Soleil* par *trois* (3) individus opérant dans le gang armé dirigé par Iscard ANDRICE ;
- Le 3 juin 2020, à *Sous-Terre, Soleil 17, F.P.*, âgée de *vingt-cinq* (25) ans, a été sauvagement bastonnée avant d'être violée par au moins *cinq* (5) hommes membres du gang armé dirigé par Iscard ANDRICE. La victime est mère de *trois* (3) enfants ;
- Le 3 juin 2020, R-M.M, à *Nan Brooklyn*, âgée de *cinquante-deux* (52) ans, a été violée par *quatre* (4) individus armés. R.-M.M. est mère de *huit* (8) enfants dont *deux* (2) filles. Son conjoint a été assassiné ce jour-là ;
- Le 3 juin 2020, J.M., née le 17 avril 2004, a laissé sa maison vers *neuf* (9) heures du matin pour se rendre au centre-ville. La camionnette a été interceptée dans les périmètres de *Dèyè Mi* puis conduite à *Nan Boston* où elle-même ainsi que *deux* (2) autres jeunes filles qui se trouvaient dans ladite camionnette ont été violées à plusieurs reprises par des bandits armés ;
- Dans l'après-midi du 20 Juin 2020, à *Soleil 17, cinq* (5) bandits armés ont fait irruption dans une maison et ont violé *trois* (3) sœurs F.B., D.B. et E.B., parmi les jeunes femmes trouvées sur les lieux. Par crainte d'être capturées, les victimes ne sont pas allées à l'hôpital. Elles n'ont donc suivi aucune prophylaxie antirétrovirale ;
- Le 3 juillet 2020, vers *dix-neuf* (19) heures, L.T., née le 29 mai 1978 est sortie de chez elle pour aller acheter à manger pour ses enfants. En cours de route, *deux* (2) individus armés encagoulés l'ont surprise et l'ont giflée avant de la conduire dans un coin où ils l'ont violée à tour de rôle. Elle est mère de *trois* (3) enfants ;
- Le 7 juillet 2020, vers *dix-sept* (17) heures, Y. J., née le 25 janvier 1982 rentrait chez elle après ses activités quand elle et J.A.C. qui l'accompagnait ont été stoppées dans la zone appelée *Dèyè Mi* par *trois* (3) individus armés qui les ont menacées de les tuer si elles tentaient de s'enfuir. Ils les ont violées à tour de rôle. Tard dans la nuit, elles ont été relâchées et autorisées à rentrer chez elles. Y. J. est mère de *quatre* (4) enfants dont *une* (1) fille. *Un* (1) de ses enfants, Mackendy MORON est porté disparu depuis le mois de mars 2020 ;

Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids :

Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

RNDDH – Rapport/A2020/No8

- Le 10 juillet 2020, vers *dix-sept* (17) heures, S.R., née le 27 mai 1959, se rendait à *Soleil 20* tout près de la place de *Cité Soleil*, en vue d'acheter de la nourriture lorsqu'elle est tombée sur des individus armés qui l'ont sauvagement bastonnée. L'un d'entre eux l'a trainée dans un coin et l'a violée. Elle est tombée en syncope et a été retrouvée, baignée de sang, par ses proches. Quand elle a repris connaissance, elle se trouvait à l'Hôpital *Médecin Sans Frontières* à *Tabarre*. S.R. est mère de *quatre* (4) enfants dont *deux* (2) filles ;
- S.R. âgée de 61 ans a été battue puis sauvagement violée jusqu'à perdre connaissance.
- Le 22 juillet 2020, vers *huit* (8) heures du matin, C.J. âgée de *vingt-et-un* (21) ans ainsi que *quatre* (4) autres jeunes femmes revenait du marché de la *Croix-des-Bossales* quand la camionnette qui les transportait a été interceptée par des individus armés membres du gang dirigé par Matias SAINTIL. Ladite camionnette qui avait à bord *dix-sept* (17) personnes incluant le conducteur et *cinq* (5) femmes, a été conduite à *Nan Boston*. Les *douze* (12) hommes ont été tués par balles et à coup de machettes avant que feu ne soit mis à leurs cadavres. Quant aux femmes, elles ont toutes été violées tout au cours de la journée. Vers *dix-sept* (17) heures, elles ont été autorisées à rentrer chez elles.

d) Personnes blessées par balles

70. Au moins *vingt* (20) personnes ont été blessées par balles.

- Le 22 juin 2020, vers *dix* (10) heures du matin, la déléguée de ville de *Cité Soleil*, Michaëlle SEVIGNE âgée de *quarante-quatre* (44) ans, se trouvait à bord d'une camionnette de transport en commun, à proximité de la *Place Fierté*, lorsqu'elle a reçu *une* (1) balle au bras droit ;
- Le 3 juillet 2020, Kesnel BERNARD père de *six* (6) enfants dont *trois* (3) filles, se trouvait dans son atelier de fabrique de réchauds quand il a été atteint d'*une* (1) balle à la cuisse droite ;
- Le 3 juillet 2020, à *Sous-Terre, Nan Brooklyn*, Jean-Jean BERNARD, âgé de *trente-six* (36) ans, père de *deux* (2) enfants dont *une* (1) fille, se trouvait dans son atelier de fabrique de réchauds quand il a été atteint d'*une* (1) balle au ventre. Il a été conduit à l'*Hôpital Bernard Mevs* où il a reçu les premiers soins. La balle n'est pas encore extraite dans son corps ;
- Le 4 juillet 2020, Donaldson HILAIRE né le 23 décembre 2004 orphelin de père et de mère, s'est rendu à l'entrée de *Soleil 17* dans le but de puiser de l'eau pour la maison où il habite lorsqu'il a reçu *une* (1) balle au bras gauche ;
- Le 5 juillet 2020, Jonas ELMEUS, âgé de *seize* (16) ans, a été atteint d'*une* (1) balle au ventre ;
- Le 10 juillet 2020, Berthony ROMILUS né le 6 janvier 1998, se trouvait chez lui lorsqu'il a reçu *deux* (2) balles : *une* (1) au bras gauche, *une* (1) à la hanche gauche. *Deux* (2) parmi les personnes qui étaient en sa compagnie au moment des faits, ont aussi été blessées par balles ;

Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids :

Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

RNDDH – Rapport/A2020/No8

- Le 12 juillet 2020, Bilson CHARLES, né le 7 mai 2004, a été atteint d'une balle au bras gauche alors qu'il se trouvait chez lui à *Soleil 17*. Il tenait dans ses bras Merry Djuna FLEURIMOND qui a été tuée ;
- Le 12 juillet 2020, Lucien THEOPHILE, âgé de *vingt-huit (28)* ans, se trouvait chez lui à *Belekou* avec des amis lorsqu'une (1) balle l'a éraflé à la tête ; Il s'est fait soigner dans une clinique de la zone ;
- Le 12 juillet 2020, Sius RAYMOND se trouvait chez lui à *Nan Brooklyn* lorsqu'il a été atteint d'une (1) balle ;
- Le 16 juillet 2020, vers *dix (10)* heures du matin, Marie Rosette *OCCEANT*, vendeuse au marché de *Nan Brooklyn* a reçu une balle à la jambe gauche. Elle n'est pas allée se faire soigner par crainte pour sa vie et par manque de moyens économiques ;
- Le 17 juillet 2020, Mackendy PIERRE, né le 1^{er} mars 1998, se trouvait chez sa mère Andrecil EDDYME, quand vers *trois (3)* heures du matin, il a reçu *une (1)* balle à la hanche droite. Faute de moyens économiques, à date, la balle n'est toujours pas extraite de son corps ;
- Le 19 juillet 2020, Stéphanie PIERRE, âgée de *dix-sept (17)* ans a été blessée d'une balle au bras droit. Elle revenait d'une lessive, son activité génératrice de revenus ;
- Le 19 juillet 2020, Peterson MARTINO âgé de *seize (16)* ans se trouvait chez lui à *Projet Drouillard* lorsque vers midi, il a été atteint de plusieurs balles au bras droit et au ventre. Après les premiers soins à l'*Hôpital la Paix*, il s'est rendu à l'*Hôpital Médecins Sans Frontières de Tabarre* où il a subi une intervention chirurgicale ;
- Le 24 juillet 2020, vers *quinze (15)* heures, Renaldson JOSUE se rendait à la localité de *Bézin* quand il a entendu des tirs. Il prenait la fuite lorsque, dans sa hâte, il s'est frappé contre un mur et est tombé. Ce n'est qu'après qu'il s'est rendu compte avoir reçu une balle à la cuisse gauche. Il a été conduit chez lui par des voisins qui ont cotisé pour lui acheter des antibiotiques ;
- Le 27 juillet 2020, à *sept (7)* heures du matin, Dieukifèl ainsi connu, âgé de *treize (13)* ans se trouvait chez lui lorsqu'il a été atteint d'une (1) balle à la clavicule ;
- Le 27 juillet 2020, Romaine ainsi connue donnait à manger à l'un de ses enfants lorsqu'elle a été atteinte d'une (1) balle à la main droite. Elle s'est rendue à l'*Hôpital Médecins Sans Frontières de Tabarre* pour se faire soigner ;
- Le 27 juillet 2020, Oragène ainsi connu, dans la trentaine, père de *deux (2)* enfants, sortait de chez lui lorsqu'il a été atteint d'une (1) balle au bras gauche. Il a été soigné à l'*Hôpital Médecins Sans Frontières de Tabarre* ;

Faute de moyens, plusieurs personnes blessées par balles ont encore les projectiles dans leur corps.

- En juillet 2020, Tèt Zombi ainsi connu âgé de *quinze* (15) ans a été acheter de l'eau potable lorsqu'il a reçu *une* (1) balle au poignet gauche alors qu'il rentrait chez lui. On l'a conduit à l'Hôpital *Médecins Sans Frontières* de *Tabarre* pour se faire soigner ;
- En juillet 2020, Widson PIERRE âgé de *trois* (3) ans, a reçu une balle qui a éraflé sa tête. Il a été conduit à l'*Hôpital Petits Frères et Sœurs* où il a reçu les soins nécessaires.

e) Maisons incendiées

71. Au moins *six* (6) maisons ont été incendiées après avoir été pillées :

- Dans l'après-midi du 3 juillet 2020, la maison appartenant à *Genèse DOMINIQUE*, située à *Soleil 17*, a été incendiée par les membres du gang armé dirigé par Iscard ANDRICE. *Genèse DOMINIQUE* est mère de *deux* (2) enfants. Elle a perdu tout ce qu'elle possédait alors que son conjoint Jean Claude CIVIL est porté disparu le même jour ;
- Le 3 juillet 2020, la maison de *Marie Michel SAINT-LOUIS* a été incendiée. Elle s'y trouvait avec ses *trois* (3) enfants dont *une* (1) fille. Elle a eu le temps de s'enfuir avec eux ;
- Le 3 juillet 2020, à *Soleil 17*, la maison de Bettina LOREUS a été incendiée. Son conjoint Fritznel JEAN-BAPTISTE a été tué le même jour. Depuis, elle et ses enfants passent la journée dans les rues. Les soirs, vers *dix-neuf* (19) heures, les responsables de l'*Eglise Espoir*, leur permettent d'y passer la nuit. Pour se nourrir, l'église offre un repas chaud aux personnes âgées. Elle partage le sien avec ses *trois* (3) enfants dont *un* (1) nourrisson d'*une* (1) année ;
- Le 6 juillet 2020, la maison de Georges ST LUC, située à l'entrée de *Soleil 17*, a été incendiée. Il n'était pas présent lorsque des bandits ont envahi la zone et mis le feu à plusieurs maisons ;
- Le 10 juillet 2020, à *Soleil 17*, la maison de Venise DELAN a été incendiée. Elle a eu le temps de s'enfuir avec ses enfants. Son conjoint Martel VICTOR qui était dans le voisinage, est porté disparu ;
- Le 15 juillet 2020, à *Soleil 17*, la maison de Venette LOUIS-JEAN a été incendiée, des cocktails Molotov ayant été envoyés sur les maisons de la zone. Elle n'a pu sauver que ses *trois* (3) enfants.

VIII. VERSIONS DES AUTORITES RENCONTREES DANS LE CADRE DE CETTE ENQUETE

a) Versions des autorités policières

72. Selon les autorités policières rencontrées dans le cadre de cette enquête, la situation sécuritaire à *Cité Soleil* s'est dégradée avec la mort de Junel LOUIS alias *Ti Ougan* en novembre 2019. Et, vu l'ampleur de la question sécuritaire à *Cité Soleil*, elles estiment que le *Conseil Supérieur de la Police Nationale* (CSPN), instance fondamentale par laquelle passe toute politique en matière de sécurité publique du pays, doit se réunir dans le but d'adopter un plan

d'intervention et d'opérations urgentes et de passer des ordres précis à la PNH pour une mise en œuvre concertée de ce plan.

73. La *Direction Départementale de l'Ouest de la Police Nationale d'Haïti* (DDO/PNH) estime cependant regrettable qu'en date du 1^{er} juin 2020, le policier Wismick ARISTIL ait été tué et que par la suite, les locaux accueillant le Commissariat de *Cité Soleil* aient été abandonnés. La DDO croit qu'aucun motif ne peut justifier une telle décision. Il convient cependant de souligner que c'est la deuxième fois que ceci a été enregistré, les policiers ayant abandonné leur poste lors des premières attaques perpétrées du 23 au 27 mai 2020 par G-9, à *Cité Soleil*.

74. Pour combler le vide créé par l'abandon du commissariat par les agents de la PNH, un point fixe avec un véhicule blindé affecté au service de l'*Unité Départementale pour le Maintien de l'Ordre* (UDMO) a été placé devant les bâtiments dudit commissariat.

75. Les agents de l'UDMO à bord du blindé ne peuvent intervenir sur le terrain à moins d'être renforcés. De plus, la DDO affirme avoir déjà reçu du Commissaire Boyer DELIN affecté à *Cité Soleil*, un plan d'opération qu'il avait préalablement sollicité de ce dernier.

76. Rencontrée dans le cadre de cette enquête, la *Direction Centrale de la Police Judiciaire* (DCPJ) a tenu à souligner que l'une de ses attributions consiste à intervenir à posteriori, en cas de grande criminalité. Conséquemment, elle attend pour sa mise en œuvre, le plan d'intervention qui doit lui être communiqué par la *Direction Générale de la Police Nationale d'Haïti* (PNH) et/ou par la *Direction Centrale de la Police Administrative* (DCPA).

77. Par contre, pour ce qui concerne Merry Djuna FLEURIMOND, ce bébé de huit (8) mois assassiné par balle le 12 juillet 2020, la DCPJ saisie a déjà transféré le dossier à la *Brigade de Protection des Mineurs* (BPM).

78. De son côté, la BPM a affirmé au RNDDH avoir reçu en date du 15 juillet 2020, du Parquet près le Tribunal de Première Instance de *Port-au-Prince* délégation de pouvoirs, pour mener son enquête judiciaire autour de l'assassinat de Merry Djuna FLEURIMOND. Si le Parquet en question a clairement identifié l'auteur principal, il n'a pas jugé bon d'émettre un mandat. Cependant, la BPM a déjà commencé avec des auditions dans le cadre de son enquête.

79. La *Direction Centrale de la Police Administrative* (DCPA) a attiré l'attention sur le fait que les policiers-ères affectés au commissariat de *Cité Soleil* ont dû abandonner leur poste en raison d'un manque crucial de moyens pour se colleter aux bandits qui y opèrent. Ils ne disposent ni de gilets pare-balles, ni de casques, ni de véhicules blindés, ni d'armes et de munitions en quantité suffisante.

80. La DCPA a aussi tenu à rappeler au RNDDH qu'en ce qui a trait à la sécurité publique, il ne revient pas à cette instance d'en élaborer la politique et le plan. Elle ne peut s'atteler qu'à leur mise en œuvre.

81. Actuellement, un plan d'intervention dynamique est en cours d'exécution à *Cité Soleil* cependant, la DCPA estime que, la situation d'insécurité à laquelle fait face la commune n'étant pas nouvelle, seule une intervention concertée de tous les secteurs de la vie nationale peut y remédier.

b) Versions des autorités judiciaires

82. Selon l'un des magistrats affectés au Tribunal de paix de *Cité Soleil*, s'il est vrai que le problème d'insécurité est national, il n'en reste pas moins que la situation dans laquelle vivent les habitants de *Cité Soleil*, est extrêmement préoccupante. Il ne passe pas un jour sans qu'au moins *une* (1) personne ne soit assassinée dans la cité.

83. Or, dans certaines zones à l'intérieur même de la commune de *Cité Soleil*, les autorités ne peuvent exécuter des mandats. Les victimes qui portent plainte risquent des représailles pas seulement de leurs agresseurs, mais aussi des bandits opérant dans leurs zones car, ces derniers ne veulent pas que les autorités de l'Etat soient sollicitées avant eux.

84. De son côté, après avoir reconnu que la situation à *Cité Soleil* est très complexe, le chef du Parquet près le Tribunal de Première Instance de *Port-au-Prince*, Me Gabriel DUCARMEL, a affirmé au RNDDH que des ordres ont été passés par le premier ministre Jouthé JOSEPH et le ministre de la justice et de la sécurité publique Maître Rockfeller VINCENT, pour sévir avec la dernière rigueur à l'encontre des individus qui sèment la terreur partout dans la juridiction. Il croit toutefois que la situation impose une obligation d'harmoniser les actions de la Police et de la Justice pour mieux adresser le problème de l'insécurité.

85. Le Substitut Commissaire du Gouvernement affecté au Parquet près le Tribunal de Première Instance de *Port-au-Prince*, Me Claude BEDFORD a pour sa part confirmé que le 15 juillet 2020 le Parquet a effectivement donné délégation de pouvoirs à la *Direction Centrale de la Police Judiciaire* (DCPJ) pour conduire une enquête judiciaire autour de l'assassinat de Merry Djuna FLEURIMOND. Il a ajouté que des indices ont déjà été découverts et que les parents de la victime ont déjà été auditionnés. Cependant, aucun mandat n'a encore été émis.

c) Versions des personnalités de *Cité Soleil*

86. Selon des notables de *Cité Soleil* rencontrés dans le cadre de cette enquête, le conflit qui ravage la commune ne date pas d'aujourd'hui. Aucun représentant de l'Etat ne peut se targuer d'avoir une quelconque autorité dans la cité car, ce sont les bandits qui y font la loi. Par exemple, Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel a décrété sa prérogative de déflorer les jeunes filles de son fief. Ces dernières sont donc violées dès l'âge de *douze* (12) ans et certaines sont même tombées enceintes.

87. Les différentes attaques armées enregistrées dans cette communauté ont souvent pour cause des luttes hégémoniques. Par exemple, l'une des principales zones d'intérêt pour tous gangs armés qui s'affrontent dans la cité reste et demeure le *Projet Drouillard* qui, sur le plan électoral, a une importance capitale pour les candidats car il y est toujours installé un centre électoral qui accueille au moins *cinquante-quatre* (54) bureaux de vote.

88. Aujourd'hui, la commune est divisée en *trois* (3) grandes localités formant un triangle ainsi présenté :

- *Nan Boston*, dirigé par Matias SAINTIL, allié de Iscard ANDRICE ;
- *Bélékou* dirigé par Iscard ANDRICE ;
- *Nan Brooklyn* dirigé par Gabriel JEAN PIERRE alias Ti Gabriel.

89. Pour ces notables, si la situation dans la commune est aujourd'hui carrément invivable, cette configuration des gangs armés annonce déjà les couleurs des joutes électorales dont parlent sans arrêt les autorités au pouvoir.

IX. SITUATION ACTUELLE A CITE SOLEIL

90. Aujourd'hui, à la publication de ce rapport, la situation à *Cité Soleil* est toujours tendue. Elle est ponctuée d'attaques sporadiques et des actes attentatoires aux vies et aux biens y sont perpétrés tous les jours.

91. *Quatre* (4) blindés de la PNH sillonnent de manière irrégulière, certaines rues de *Cité Soleil* sans s'y attarder. Cependant, la population ne se fie pas aux policiers à bord de ces véhicules vu qu'ils ont souvent été impliqués dans les attaques armées.

92. Les victimes ne peuvent porter plainte. Par peur de représailles, plusieurs d'entre elles ne veulent sortir de la cité.

93. Parallèlement, en date du 8 août 2020, le chef de gang Matias SAINTIL qui dirigeait le quartier de *Nan Boston* s'est réfugié en République dominicaine avec sa famille. Selon les informations qui circulent à *Cité Soleil*, il a reçu une forte somme d'argent qu'il devait partager avec les autres gangs faisant partie du G-9 cependant, il a empoché la plus forte partie de ce montant avant de prendre la fuite. Il a été remplacé le même jour par Cendy MARCELIN alias Zoé.

94. En dépit de la mise en œuvre d'un plan de sécurisation de *Cité Soleil*, le 9 août 2020, dans l'après-midi, le commissariat de *Cité Soleil* a été pris d'assaut par des bandits lourdement armés.

X. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS

95. Le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) regrette qu'aujourd'hui encore, il se retrouve dans l'obligation de tirer la sonnette d'alarme sur la situation de terreur installée à *Cité Soleil*, situation caractérisée par de nombreux assassinats, des viols collectifs, des disparitions forcées ainsi que des incendies de maisons et de cadavres.

96. Quand on se rappelle que cette situation est alimentée par des autorités étatiques - qui préfèrent fournir aux gangs des armes et des munitions dans le but d'assouvir leur soif de pouvoirs, plutôt que de renforcer l'institution policière - celle-ci devient révoltante car elle dénote le niveau de banalisation de la vie par les autorités étatiques.

97. En effet, la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) totalement démunie et non équipée ne dispose pas suffisamment de bottes, de gilets pare-balles, d'uniformes ni de véhicules suffisants pour

Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids :

Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil

RNDDH - Rapport/A2020/No8

effectuer les patrouilles. De plus, parmi les *quinze* (15) véhicules blindés qui avaient été acquis en 2019, *neuf* (9) sont déjà en panne.

98. Il ne fait aucun doute qu'au cours des *trois* (3) dernières années, les autorités étatiques n'ont pas investi dans le renforcement de l'institution policière alors que les bandits armés ne manquent jamais d'armes, de munitions et d'argent à leur disposition pour assiéger les zones qu'ils veulent avoir sous leur contrôle.

99. Par ailleurs, si l'histoire de *Cité Soleil* permet de comprendre que cette communauté a toujours été très présente sur la scène politique, elle révèle aussi qu'en réalité, la cité a constamment été utilisée par des hommes politiques qui n'ont jamais été animés de la volonté d'aider au redressement de sa situation socioéconomique. Les conditions exécrables dans lesquelles vivent les citoyens-nes de la cité, le prouvent plus qu'il ne l'était nécessaire.

100. Une paix apparente s'était installée au cours des *dix* (10) dernières années à *Cité Soleil*. Elle avait permis aux riverains de souffler et surtout de vaquer à leurs occupations. Des élèves avaient pu se rendre à l'école et certaines activités génératrices de revenus avaient pu être réalisées.

101. Cependant, toujours au cours de ces *dix* (10) dernières années, les agents de la PNH affectés dans les différents commissariat, sous-commissariats et antennes de police de *Cité Soleil* n'avaient rien entrepris en vue de démanteler les gangs armés qui s'y trouvaient encore et qui y avaient installé leur propre gouvernement, avec en sus, un mode de fonctionnement autre que celui du pays : leur tribunal, commissariat et peloton d'exécution fonctionnaient à plein régime. Ces policiers, dénoncés par la population étaient au contraire proches des chefs de gangs, assistaient aux matches de football et à toutes autres activités culturelles qu'organisaient les bandits armés.

102. De leur côté, les autorités judiciaires de la cité ne sont présentes que pour le décor car les rares citoyens-nes qui osent faire appel à elles en lieu et place des bandits, encourent la peine de mort.

103. Depuis que le G-9 s'est mis en tête de prendre le contrôle de *Cité Soleil*, les luttes hégémoniques entre les gangs des différents blocs ont été relancées, avec leur cortège de douleurs et de peine. Les actes attentatoires aux vies et aux biens sont légion et la population victime impuissante, prise en otage de part et d'autre par les bandits armés, subit cette violence ininterrompue.

104. Le bilan des différentes attaques perpétrées à l'encontre de la population de *Cité Soleil* en juin et juillet 2020 est très lourd : *cent onze* (111) personnes assassinées dont *douze* (12) femmes et *deux* (2) mineurs, *quarante-huit* (48) personnes portées disparues dont *deux* (2) mineurs, *vingt* (20) personnes blessées par balles dont *sept* (7) mineurs. *Dix-huit* (18) femmes et filles ont été violées parmi elles une dame de *soixante-et-un* (61) ans qui, sous le coup de la violence utilisée contre elle, est tombée en syncope. Au moins *six* (6) maisons ont été incendiées.

105. Encore une fois, des véhicules blindés affectés à la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) ont participé dans les attaques armées à l'encontre de la population. Et encore une fois, des agents de

la PNH affectés au Commissariat de *Cité Soleil*, totalement démunis, ont dû fuir, pour ne pas mourir dans cette fureur des gangs.

106. Si la PNH attend les ordres du *Conseil Supérieur de la Police Nationale (CSPN)*, celui-ci paraît impuissant face à cette situation et incapable d'élaborer un plan d'intervention qui permettrait à la PNH de mettre fin à cette terreur installée tant à *Cité Soleil* que dans plusieurs autres quartiers défavorisés du pays.

107. Par ailleurs, le RNDDH rappelle que les *neuf (9)* massacres et attaques armées perpétrés dans le pays en un peu plus de *deux (2)* ans ont entraîné l'assassinat d'au moins *trois cent six (306)* personnes et la disparition d'au moins *cinquante-cinq (55)* autres. Additionnés aux pertes humaines enregistrées lors des manifestations antigouvernementales et dans le cadre de l'insécurité généralisée qui sévit dans le pays, ces actes attentatoires aux vies et biens révèlent le niveau de risque élevé encouru chaque jour par tous les citoyens-nes du pays. Et, à ce rythme, le régime du *Parti Haïtien Tèt Kale (PHTK)* au pouvoir tend à se hisser au rang des plus meurtriers de l'histoire d'Haïti, depuis 1986.

108. Aujourd'hui, la situation à *Cité Soleil* reste et demeure tendue et plus que jamais, le G-9, protégé par le pouvoir en place, dévoile au grand jour ses capacités en matière d'organisation, d'attaques armées, de tactiques policières et surtout, ses nombreuses possibilités à s'alimenter en armes, en munitions, en véhicules blindés de la PNH et en fortes sommes d'argent dans le but de tenir en haleine cette guerre meurtrière des gangs, pour assurer au pouvoir en place le contrôle des quartiers défavorisés.

109. A ce stade, le RNDDH rappelle aux autorités au pouvoir qu'il est du devoir de l'Etat de garantir les droits à la vie, à la sécurité de tous-tes sur tout le territoire national, ce tel que stipulé aux articles 19 et 3 de la *Constitution Haïtienne* et de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

110. Le RNDDH juge révoltante la protection des gangs armés par les autorités étatiques, à des fins politiques et électoralistes. L'organisation juge aussi totalement inadmissible l'impunité dont jouissent les bandits armés, en violation flagrante de l'article 224 du Code pénal haïtien qui stipule que « *Toute association de malfaiteurs envers les personnes ou les biens, est un crime contre la paix publique* ».

111. Le RNDDH souligne enfin à l'attention de tous et de toutes, que les exactions relatées dans le présent rapport constituent des crimes contre l'humanité, imprescriptibles, si l'on tient compte de l'arrêt de la Cour d'Appel de *Port-au-Prince* rendu en date du 20 février 2014 dans le cadre de l'affaire Jean Claude DUVALIER.

112. Fort de ce qui précède, le RNDDH recommande aux autorités concernées :

- De mettre fin à la protection des gangs armés ;
- D'arrêter et de traduire par devant les autorités de jugement, tous les membres des gangs armés ainsi que leurs protecteurs ;

- D'enquêter sur les véhicules blindés de la PNH impliqués dans les attaques armées ;
- De prendre des sanctions à l'encontre des policiers qui entretiennent des relations avec le G-9 ou tous autres gangs armés ;
- De fournir les moyens adéquats et suffisants à l'institution policière ;
- D'organiser des patrouilles dans tous les quartiers de *Cité Soleil*, notamment à *Belekou*, *Nan Boston* et *Nan Brooklyn* dans le but de dissuader les auteurs de trouble ;
- D'assurer une rotation régulière et un changement du personnel policier affecté aux commissariats, sous-commissariats et antennes de *Cité Soleil*.